Article 21 du Règlement

producteurs agricoles tout en favorisant une meilleure productivité. Je recommande ces mesures au ministre des Finances. devra compter de plus en plus sur les nouvelles technologies étrangères.

LES ARMES NUCLÉAIRES

LES PROPOS DU CHEF DE L'OPPOSITION

M. David Berger (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Hier, monsieur le Président, on a demandé au chef de l'opposition s'il estimait que les États-Unis devraient recourir aux armes nucléaires pour défendre le continent européen si l'Union soviétique s'avisait de l'attaquer avec des armes dites «conventionnelles». Il a répondu que c'était en quelque sorte comme demander à un mari s'il battait sa femme régulièrement. Je ne comprends pas ce qu'il a voulu dire. Entendait-il par là que tous les aspects de la politique nucléaire sont tabous et que nous ne devrions pas poser de question à leur sujet?

Disraeli a dit un jour que l'ignorance ne réglait rien. Les Canadiens ne veulent pas demeurer dans l'ignorance. Ils s'inquiètent. Ils sont nombreux à se sentir impuissants. Ils tiennent à ce que nos dirigeants posent les bonnes questions, voire même les questions difficiles. Ce n'est pas en nous taisant et en demandant aux autres de se taire, que nous servirons la cause de la paix.

L'AGRICULTURE

L'ACCROISSEMENT DES FONDS DESTINÉS À LA RECHERCHE AGRICOLE

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur le Président, nos concitoyens sont-ils menacés de ne plus pouvoir se nourrir parce que notre pays n'a pas assez de chercheurs compétents? Il faudrait doubler d'ici à cinq ans les crédits à la recherche en agriculture afin d'empêcher son déclin et d'enrayer la pénurie d'hommes de science. Nos universités décernent à peine annuellement soixante-dix doctorats en agronomie. C'est moins de la moitié de ceux dont nous aurions besoin pour remplir les postes laissés vacants par le seul phénomène d'attrition. A ce rythme, le Canada manquera d'environ 400 hommes de science d'ici à 1990. Les gouvernements n'encouragent pas les diplômés à poursuivre leurs études. Le Canada devrait inciter les citoyens canadiens à s'inscrire au doctorat en leur offrant divers encouragements, notamment des bourses de recherche plus alléchantes.

Les crédits consentis par le ministère de l'Agriculture n'augmentent pas au rythme de l'inflation. La hausse des dépenses de fonctionnement atteint presque le double de celle du budget affecté à la recherche. Certains immeubles sont devenus vétustes et le matériel est désuet.

Le gouvernement doit accroître son financement de la recherche si celle-ci doit demeurer une entité technologique autonome. L'an dernier, le Canada n'a consacré que 0.04 p. 100 de son produit national brut à la recherche agricole, comparativement à 0.08 p. 100 pour l'Australie et à 0.05 p. 100 pour les États-Unis, ce qui constitue, dans ce dernier cas, une somme très considérable. Il nous faut commencer à donner beaucoup plus d'importance à nos possibilités et à nos aptitudes en matière de recherche agricole, faute de quoi le Canada

LA FONCTION PUBLIQUE

LES EMPLOYÉS EXCÉDENTAIRES DU MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie doit encore répondre à plusieurs questions cruciales de l'Alliance de la Fonction publique du Canada et de la Chambre au sujet de la réorganisation de son ministère. Pourquoi le ministre ne s'est-il pas arrangé pour protéger les employés déclarés excédentaires contre les licenciements et les déclassements professionnels? Il reste vingt-quatre employés considérés comme excédentaires dans ce petit ministère alors que 40 postes ne sont pas dotés. Ces 40 postes non dotés comportent tous du travail qui est effectué par ces employés excédentaires. Comme il faut faire le travail avec les employés qualifiés que l'on a sous la main, il faut éviter les licenciements et les déclassements professionnels; c'est une question de bon sens et d'humanité.

Pourquoi le ministre ne met-il pas un terme à l'insécurité de ces Canadiens et de leurs familles? Est-il forcé en fait de suivre une politique de patronage administratif? Le ministre est-il tout simplement l'esclave de ses hauts fonctionnaires et leur permet-t-il d'accorder librement les postes aux personnes qu'ils veulent avantager au lieu de choisir parmi les employés qualifiés et expérimentés qui sont déjà au ministère? Le ministre doit offrir les postes aux employés qualifiés actuels de son ministère et s'opposer à ce que l'on considère comme du patronage administratif; c'est une question de justice.

PETRO-CANADA

ON FÉLICITE LA SOCIÉTÉ POUR SON JEU SUR L'HISTOIRE DU CANADA

M. Jesse P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, depuis quelques semaines, Petro-Canada distribue par l'entremise de son réseau de stations-service un jeu intitulé «Les hauts faits canadiens—First Canada Quiz». Ce jeu distribué gratuitement est semblable au populaire «Quelques arpents de pièges» et vise à mieux faire connaître aux Canadiens divers événements et personnages de l'histoire du Canada, les réalisations canadiennes dans le domaine des sports et de la politique, la géographie du Canada et diverses notions de culture générale concernant le Canada. Les questions du jeu ont été écrites par un éminent spécialiste des études canadiennes et auteur canadien bien connu, M. John Robert Colombo.

Les membres du conseil d'administration de Petro-Canada méritent des félicitations pour avoir lancé ce jeu qui encouragera les Canadiens à mieux connaître leur pays. Leur initiative illustre les conséquences heureuses de la canadianisation de notre industrie pétrolière. Je félicite chaleureusement Petro-Canada pour sa détermination à favoriser et à renforcer l'identité canadienne.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!